

FICHE DE SECURITE  
selon directive européenne 1907 / 2006

1. Dénomination de l'entreprise  
de la préparation, du produit

Nom commercial : Biopin / Floors Huile dure naturelle  
Article n° : 0200  
Application : Couche pour les bois de sols à l'intérieur.

Données relatives au  
producteur/fournisseur

Producteur : Biopin Vertriebs GmbH  
Rue : Linumweg 1-8  
Code postal/lieu : D-26441 Jever  
Téléphone : 0049 4461 75750  
Email : info@biopin.de

2. Identification des dangers

Classification selon la directive  
67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou  
gerçures de la peau  
S2 conserver hors de la portée des enfants  
S24 Eviter le contact avec la peau  
Les chiffons imbibés de produit peuvent s'enflammer  
spontanément par autooxydation. Le produit lui-même n'est  
pas autoinflammable.  
S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir ; consulter  
immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage  
ou l'étiquette

Classification selon le règlement (CE)  
N. 1272/2008:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer  
dessèchement ou gerçures de la peau.  
P102 Conserver hors de la portée des enfants  
P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement  
un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...  
P331 NE PAS faire vomir  
**Des indications supplémentaire :**  
Les chiffons imbibés de produit peuvent s'enflammer  
spontanément par autooxydation. Le produit lui-même n'est  
pas autoinflammable.  
**Autres dangers: néant**  
**Résultats des évaluations PBT et vPvB:**  
. **PBT:** non applicable  
. **vPvB:** non applicable

3. Composition/ données relatives aux composants

Caractérisation chimique:

Composants dangereux:

Nom du produit : isoaliphatiques  
Cas-Nr. : 64742-48-9  
concentration : < 50%  
Symb. : Xn  
Phrases R : R65, R66  
Asp. Tox. 1, H304

4. Mesures de premier secours

Après inhalation :	Aérer
En cas de contact avec les yeux:	Rincer abondamment à l'eau – consulter un médecin
En cas de contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau - passer de la crème
En cas d'ingestion:	Ne pas vomir- consulter immédiatement un médecin.

#### 5. Mesures en cas d'incendies

Extincteurs appropriés	Mousse , CO2 et extincteur sec. Dioxyde de carbone vapeur d'eau.
Extincteurs inappropriés	Jet d'eau.

#### 6. Mesures en cas de libération involontaire

Mesures préventives pour personnes exposées	Lunettes de sécurité et protection des mains recommandés. Bien aérer. Enlever les sources inflammables; ne pas fumer!
Mesures de prévention	
Mesures de protection de l'environnement :	Ne pas écouler dans les eaux, et canalisation et les sols
Nettoyage :	Ramasser le produit écoulé avec un absorbant non combustible (sable) et respecter les règles d'élimination des ordures!

#### 7. Application et entreposage

Indications pour une utilisation sûre :	Eviter abri extérieur // le rechargement électrostatique (mise en bouteilles et transvasement).
Directive relative aux lieux d'entreposage et aux récipients	Veiller à une bonne aération Tenir le récipient bien fermer. . Eloigner le produit de sources inflammables. Ne pas fumer.
Indication pour entreposage avec d'autres produits:	Ne pas entreposé entreposer avec des produits fortement oxydants. Matériel approprié: Acier c, acier affiné, polyéthylène, polypropylène, polyester, téflon. Matériel inapproprié: caoutchouc nature, EPDM, polystyrol.

#### 8. Limite d'exposition et équipement personnel de protection

Mesures de sécurité techniques:	Bien aérer
Mesures de sécurité personnelles:	Masque. Si il y a risque de dépassement de la valeur limite nommée, est recommandé le masque suivant: Filtre pour gaz et vapeurs org. (Typ A)
Protection des mains:	Gants en nitrile ou viton p. ex Camatril Velours 730 (Nitrile) ou Vitojekt 890 (Viton) de l'entreprise KCL. (Temps d'imprégnation: > 480 min)
Protection des yeux:	Lunettes de protection sans ouverture avec protection des côtés, protection du corps, solvant KWSt, revêtement de protection permanent, chaussures de sécurité.
Mesures générales de sécurité et d'hygiène:	Le choix de l'équipement de sécurité dépend du danger que présente le produit, du poste de travail et de l'utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Changer les vêtements mouillés.

#### 9. Propriétés chimiques et physiques:

Données générales:	État de l'agrégat liquide
Couleur:	jaune/marron
Odeur:	Typique, doux
Valeur pH:	Non applicable
Point de fonte:	-
Point d'ébullition	> 180 °C
Point d'inflammation	> 62 °C
Limite d'explosion supérieure :	7,0 Vol% Inférieure: 0,6 Vol%
Température de combustion	> 300 °C DIN 51794
Pression vapeur à 20°C	1 mbar
Densité à 20°C	ca. 0,84g/ml.
Viscosité à 20°C	➤ 35sec. ISO 3mm
Dynamische Viskosität bei 40°C	➤ > 24mPa s
Dissolubilité dans l'eau à 20°C	insoluble
Dissolubilité dans solvant à 20°C	

Se mélange

## 10. Stabilité et Réaction

Stabilité:	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter:	Flamme, étincelle, chaleur.
Produits à éviter:	Produits fortement oxydants.
Produits de décomposition dangereux:	Aucun connu

## 11. Données relatives à la toxicologie

Toxicité accrue:	LD50 oral , Rats >10000mg/kg LC50, inhalé, Rats > 6,6 mg/l (4 heures) LD50, dermal, lapin> 3.000 mg/kg
Irritation de la peau:	Valeur UE, peu chez lapins, pas de classement.
Sensibilisation de la peau: :	Homme et/ou cochon d'Inde: pas de sensibilisation
Irritation des yeux:	Selon test Draize, peu chez les lapins, pas de classement.
En cas d'ingestion: :	Ingestion et particulièrement après vomissement ultérieur: peut entraîner un dommage des poumons – pneumonie-œdème aux poumons.
En cas d'inhalation:	Eviter d'inhaler les vapeurs au dessus de la valeur limite qui doit être contrôlée sur le lieu de travail. Une haute concentration de vapeur et d'aérosol a un effet étourdissant. Peut entraîner des dommages du système nerveux central.
En cas de contact avec la peau:	Un contact permanent régulier et plus long peut dégraisser la peau et mener à une infection de la peau (Dermatitits)
En cas de contact avec les yeux:	Cause des douleurs aux yeux. Le tissu oculaire n'est pas endommagé dans des conditions normales.
Mutagenité	Aucune mutagenité

## 12. Données relatives à l'écologie

Base de l'évaluation	L'évaluation a été déditée du matériel de données sur l'hydrocarbure de composants individuels et ou produits similaires.
Oxidité accrue	Crustacés (Amphipoda) LL50: > 100 mg/l (96 heures)
Mobilité:	Le produit nage sur la surface de l'eau et n'est soluble dans l'eau que de façon minime. Est absorbé par le sol et n'est pas mobile.
Persistance / Biodégradabilité:	Le produit est essentiellement biologiquement dégradable (Respirométrie manométrique)

Accumulation biologique:  
Données supplémentaires:

Accumulation biologique est potentiellement possible.  
Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux. Le produit ne contient aucun halogène lié organiquement (AOX).

Classe de danger pour l'eau

1 (Classement de la liste selon l'office fédéral pour l'environnement)

### 13. Indications relatives à l'élimination

Indications relatives à l'élimination:  
Incinération:

Respecter les directives légales locales sur les déchets.

Reste de peinture sèche:  
Numéro clé ordure:  
Recommandation:

Déchets ménagers  
08 01 11  
Éliminer les emballages sales selon les directives légales. Les emballages se vident facilement, après un nettoyage approprié, ils peuvent être de nouveau réutilisés.

### 14. Directives relatives au transport

Transport terrestre ADR / RID no

Transport maritime MDG-Code / GGVSee no

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR no

### 15. Prescriptions

Prescriptions

Selon les prescriptions sur les produits dangereux voire selon les directives EG, le produit est à caractériser comme:

Symbole danger  
Dénomination sur étiquette  
Phrases R

---

Phrases S

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau  
S2 conserver hors de la portée des enfants  
24 : Eviter le contact avec la peau  
62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir ; consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

Prescription nationales  
ChemVOCFarbV:

UE COV valeur limite pour f/lb =700 g/l. Ce produit contient < 600 g/l.

Directive VOC (Suisse)

Le produit est soumis à la taxe d'orientation VOC. WGK 1 (Classement de la liste selon l'office général pour l'environnement) HS - Code 2710 11 21

**16. Données particulières**

Les données correspondent à l'état actuel de nos connaissances et expériences.

La fiche de sécurité décrit nos produits en vue des exigences de sécurité, il ne s'agit pourtant pas d'une garantie de qualité et d'une description des propriétés. Avec la parution de cette fiche de sécurité, les autres données en service jusqu'à présent ne sont plus valables.